

---

**Présents** : Irène BADIN, Serge BIESSY, Jean-Luc FAYET, Martine GAUTHIER, Gilbert LAVAL, Jean-Pierre LOVET, Jean-Luc MION, Jean-Michel POINARD, Anne-Marie RABATEL, Cécile VINCENT

**Excusés** : Sébastien ALLAGNAT (pouvoir JP LOVET), Abdelkader BOUKACEM (pouvoir JC GALLET), Yvette MOLLON (pouvoir G. LAVAL), Michel NOEL (pour G. LAVAL), Bernard TALBOT, Carine TONEGHIN (pouvoir C VINCENT), Nadine TRUFFAUT (pouvoir I. BADIN)

Madame Cécile VINCENT est nommée secrétaire de séance.

---

Le Maire ouvre la séance en communiquant à l'assemblée la liste des conseillers absents et les pouvoirs donnés. Il remercie également les conseillers pour les messages de soutien qui lui ont été adressés et les adjoints pour le relais qu'ils ont pris dans la gestion des dossiers durant ces derniers mois.

### **Approbation de la séance précédente**

Lors du dernier conseil, les points abordés étaient les suivants :

- Election des délégués
- Positionnement sur le schéma départemental

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **Délibérations et délégations**

Le Maire liste les délibérations prises après le conseil municipal de juin :

- Elections des délégués aux élections sénatoriales
- Position sur schéma départemental de coopération intercommunale
- Conventions de mise à disposition de locaux et d'équipements à la CCVH
- Création d'un poste saisonnier à mi-temps pour le service technique

Ainsi que des décisions prises :

- Solde du remboursement des dégâts des eaux à l'église

### **Urbanisme**

Le Maire présente les dossiers d'urbanisme en cours ou récemment clos concernant :

- Les déclarations préalables (17 dossiers)
- Les permis de construire (10 dossiers)
- Les certificats d'urbanisme (2 dossiers)
- Les déclarations d'intention d'aliéner (7 dossiers)

### **Nouveaux points**

#### **1 et 2/ Schéma départemental de coopération intercommunale**

Jean-Charles GALLET rappelle que le débat concernant le projet de schéma départemental de coopération intercommunale a été ouvert depuis plusieurs mois et que cette question était notamment à l'ordre du jour du conseil municipal de juin dernier. Toutefois, la collectivité doit maintenant prendre une position officielle.

Les deux points sur lesquels le vote doit intervenir concernent exclusivement :

- 1/ Le périmètre de la CCVH
- 2/ Dans le cadre de ce schéma, le devenir du syndicat des collèges, le Préfet estimant qu'il est devenu obsolète.

**Concernant le premier point**, lors de la dernière réunion du conseil municipal, Gilbert LAVAL et Jean-Pierre LOVET ont expliqué à l'assemblée les grandes lignes du projet. Il est ressorti que celui-ci ne semblait pas assez mûr pour permettre de prendre une décision éclairée (compétences, gouvernance, rôle des communes, finances). Toutefois, à ce jour ces questions restent toujours en suspens.

Le Maire propose qu'un tour de table soit fait, afin que chaque conseiller puisse s'exprimer sur la question. Les principales réflexions qui en ressortent sont les suivantes :

- Il semble que beaucoup de collectivités se soient positionnées contre ce projet, ce qui pose question quant à une cohésion future
- Il n'est pas facile de prendre position car nous n'avons pas connaissance de toutes les données et ce projet doit se voter dans la précipitation
- Périmètre de la nouvelle communauté de communes : il est peut-être nécessaire de s'agrandir mais aller jusqu'à Pont de Beauvoisin ne semble pas opportun ; d'un autre côté, nous n'aurons sans doute rien à gagner à rester petit quand les autres grandissent... Une fois la décision prise, l'organisation en découlera.
- Il aurait été intéressant de connaître d'abord quelles compétences seraient gérées par la nouvelle intercommunalité avant de se positionner pour ou contre
- Si plus tard un nouveau regroupement devait se faire, que se passerait-il pour notre commune qui sera associée à Pont-de-Beauvoisin, alors que nous sommes naturellement tournés vers Lyon, soit sur un tout autre bassin de vie ? Dans l'hypothèse de ce second regroupement, il serait préférable que nous nous rapprochions de la CAPI.

**Concernant le deuxième point**, à savoir le devenir du syndicat des collèges, Monsieur le Maire rappelle que le schéma départemental de coopération intercommunale préconise sa dissolution.

Jean-Pierre LOVET précise qu'après la décision des conseils municipaux, le syndicat des collèges aura trois mois pour se prononcer sur cette proposition.

En ce qui concerne les statuts :

- Proposition d'une modification des statuts concernant l'entretien des bâtiments (ce ne sera plus une compétence du syndicat)
- Gestion de la dette: lors de la prochaine réunion, statut sur le remboursement de la dette
- Fonctionnement : la communauté de communes des Vallons de la Tour a pris la compétence piscine à la place de la Ville de la Tour du Pin. Les communes qui avaient une convention avec la Tour du Pin voient cette convention caduque.

Le Maire propose un vote à bulletin secret où les conseillers municipaux devront se positionner sur deux avis :

1/ le périmètre de la communauté de communes des Vals du Dauphiné

Avis favorable ou défavorable sur le nouveau périmètre proposé et, en cas d'avis défavorable :

- proposition de retenir un périmètre plus restreint, à savoir : Vallée de l'Hien, Vallons de la Tour du Pin, Virieu Vallée de la Bourbre, commune de Saint-Ondras + éventuellement Chaîne des Tisserands.
- Proposition, si un deuxième regroupement devait intervenir plus tard, d'être rattachés à la CAPI.

2/ la dissolution du syndicat des collèges

## Résultats du vote :

- Nombre de votants : 17
- **Point 1 : périmètre intercommunal**
  - Avis favorables au nouveau périmètre intercommunal proposé dans le SDCI : **2 VOIX**
  - Avis défavorables au nouveau périmètre intercommunal et proposition de constituer un territoire plus restreint, susceptible d'être rattaché à la CAPI dans l'hypothèse d'une seconde vague de regroupements : **15 VOIX**
- **Point 2 : dissolution du syndicat des collègues**
  - Avis favorables à la dissolution du syndicat des collègues : **16 VOIX**
  - Avis défavorable à la dissolution du syndicat des collègues : **1 VOIX**

Ces résultats seront transmis en Préfecture et représenteront le point de vue de la commune auprès de la CCVH, qui doit voter le 2 août.

## **3/ Acquisition de la parcelle AE159**

La commune a déjà acquis une partie du canal permettant les travaux d'aménagement liés au projet de construction de l'AFIPAEIM. La seconde partie de ce canal, représentant 36 m2, devait être acquise par Melle FRASSONI, qui a finalement renoncé à cette acquisition.

Aussi, il est proposé d'acquérir cette parcelle pour l'Euro symbolique (évaluée par les domaines à 360 €).

Mise au vote :

- Opposition : 0
- Abstention : 0
- Approbations : 17

## **4/ Modification des statuts de la communauté de communes CCVH**

Lors du diagnostic enfance/jeunesse fait à la CCVH, la piste de mise en place d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) a été retenue. Il s'agit à la fois d'un lieu administratif mais également d'un lieu de permanence pour accueillir les assistantes maternelles et les enfants par une animatrice.

Les enfants peuvent ainsi se rencontrer et les assistantes maternelles peuvent être conseillées et aidées.

Un travail de partenariat se fera avec la CCVT.

Le recrutement d'une animatrice à 80 % basée à la Tour du Pin mais qui circulera sur le territoire est lancé, pour un début d'activité en septembre.

Par ailleurs, une autre piste retenue est celle de l'ouverture du centre de loisirs les mercredis. L'effectif estimé est de 30 enfants maximum par mercredi, avec repas.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modification des statuts de la CCVH, afin de prendre cette compétence.

- Opposition : 0
- Abstention : 0
- Approbations : 17

## **5/ Virement de crédits**

Afin de régulariser des opérations comptables, et sur demande du percepteur, il est proposé d'effectuer les virements de crédits suivants :

- En fonctionnement : augmentation des crédits en charges exceptionnelles (D67) et diminution des crédits en charges de personnel et frais assimilés (D012) pour un montant de 500 €
- En investissement : augmentation de crédits en frais de réalisation de documents d'urbanisme (D202) et diminution de crédits en constructions (D2313) pour un montant de 200 €.

## **Compte-rendu des adjoints**

### **Gilbert LAVAL – Voirie, environnement**

Voirie :

- accotements : marché à procédure adaptée a été lancé auprès des Affiches. Fin de publicité le 22 juillet.
- Point à temps prévu par EIFFAGE pour fin juillet.

Le mur de stade a été crépi

Environnement : une troisième personne a été recrutée à mi-temps jusqu'à fin octobre. S'occupe prioritairement du désherbage.

Electrification : poste de renforcement du Tardivet : début mardi jusqu'en août

Assainissement : terminé ou en phase de l'être.

### **Jean-Pierre LOVET, Affaires scolaires et personnel :**

Tout d'abord, il est rappelé que nous n'aurons pas de fermeture de classe maternelle à la rentrée prochaine.

Jean-Pierre LOVET présente le bilan cantine/garderie à fin juin 2011, en comparaison de l'année précédente.

Deux différences significatives sont à relever :

- Cantine du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet 2010 : 11 144 repas – En 2011 : 12 408 repas (soit + 904 repas)
- Coût des fournitures : 2010 : 1.01/repas – En 2011 : 0.98 €/repas

Concernant la garderie :

- Matin : prévisionnel de 18 et moyenne de 21.34
- Soir : prévisionnel de 22 et moyenne de 29.47

Pour la cantine : réorganisation du personnel suite à disponibilité de Mme MOREIRA. Ses heures seront réparties entre Mesdames REVOL et DELOOF.

Eric PAWLAK : modification d'emploi du temps. 200 heures sont réservées à sa mise à disposition dans les écoles. Pour Saint-Victor de Cessieu, il débutera en septembre sur le créneau du jeudi. Une personne devra être trouvée pour prendre le relais.

### **Serge BIESSY, bâtiments communaux :**

- Eglise : la voute a été repeinte. Remboursement intégral par l'assurance
- Chauffage GARINE : 1 compresseur changé
- 2 classes refaites à la maternelle : sols pour les deux et peinture pour l'une plus le couloir
- Démolition de la cure : confiée à CARREY
- Démolition local des cantonniers : désamiantage obligatoire – Marché à CARREY. Chantier à l'automne
- Gymnase : demande de devis pour prises et coffrets agréés et vérifiés. Chantier fin juillet
- Restaurant scolaire : permis en bonne voie. Avis provisoire favorable.
- Lancement appel d'offre : 22 juillet jusqu'au 19 septembre. Démarrage chantier : le 4 novembre.
- Déménagement local cantonniers fait

### Martine GAUTHIER, affaires sociales, CCAS :

- Foire : Martine remercie les élus qui ont aidé à la buvette.
- Tombola : a rapporté 212 € Buvette : 1 160 €, les forains 1 316 €. L'ACCA a également fait un don de 60 €.
- Bénéfice de 2 109 €
- Repas des aînés : 130 repas – dépenses : 2 836 €

### Jean-Luc FAYET, animation :

Organisation de la vogue qui aura lieu place de Vaux : une rencontre avec le responsable des forains a été organisée. Il a été exigé que du personnel de sécurité soit présent et que les branchements électriques soient conformes.

Bal des conscrits : le conseil municipal devra prendre une décision. Un travail préparatoire a été fait avec la gendarmerie, qui a fortement déconseillé de maintenir cette manifestation.

Fête de la musique : n'a pas été organisée cette année.

Comité des fêtes : le bureau a été démissionnaire. Restaient les Présidents d'association et le Maire (Président de droit). La commune a organisé une réunion le 12 juillet pour voir si une autre solution était envisageable.

La dissolution du comité des fêtes dans son organisation actuelle a été entérinée ; ce dernier sera désormais géré par la commune.

La cotisation sera supprimée car la commune prend en charge l'assurance. Les statuts seront également revus.

Principes de fonctionnement :

- Un comité directeur rattaché à la commission animation de la commune prendra les décisions ; un échelon plus opérationnel (associations + commission animation + personnes volontaires) organisera les manifestations.
- Pucier : organisé par la commune et les associations (seule manifestation). Les bénéficiaires permettront de renouveler le matériel et aider au financement d'animations nouvelles
- Pour le matériel : la location sera assurée par Monsieur Bruno TONEGHIN. Cette mission sera rémunérée. La location du matériel servira à financer ce poste. Les encaissements se feront par la perception.

### Abdel BOUKACEM, information et communication :

En l'absence d'Abdel BOUKACEM, en congés, Jean-Charles GALLET adresse toutes ses félicitations à la commission pour le travail réalisé dans le cadre du bulletin municipal. La nouvelle mouture est en effet une belle réussite !

### **Compte-rendu CCVH**

- Les festivités des 10 ans du comité de jumelage se sont bien déroulées.
- Des travaux de sécurité devant la salle des 3 Chênes à Torchefelon vont être entrepris
- Une étude et la réalisation de plans concernant des travaux d'aménagement de sécurité à Biol vont être lancés.
- Vignes de Vaux (travaux d'aménagement pour le site AFIPAEIM) : 167 134 € + 8 200 € pour plateau surélevé
- Parcelle acquise à côté du centre de loisirs pour permettre sa réhabilitation
- Agrandissement de la déchetterie : travaux devraient débuter

Personnel :

- Eric PAWLAK sera à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 (mise en stage)
- Nomination de Sophie DEBIE en qualité de rédacteur à la suite de sa réussite à examen professionnel

Economie :

Un carrossier souhaite s'installer ZA GIROUD

**Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée. Prochaine session : le 14 septembre 2011**